

Les sports



Dubé joint  
Équipe Canada jr

Moises Alou  
avec les Marlins  
- Cahier C

Musique



Un violoniste  
d'ici aux côtés  
de Luciano  
Pavarotti (A8)

Nouvelle usine  
à Thetford



Mazarin lance  
un projet  
innovateur (B1)

Lieutenant-  
gouverneur



Lucien  
Bouchard  
réserve un bon  
accueil à  
Lise Thibault  
(D1)

Météo / A2

NEIGE

0



## Pas de répit au cégep

La direction maintient la reprise des cours la veille de Noël et le lendemain du Jour de l'An

Michel RONDEAU  
Sherbrooke

C'est sous «protection policière» que le conseil d'administration du Collège de Sherbrooke a maintenu hier soir sa décision de faire des journées du 23, 24 décembre, 2 et 3 janvier des journées de classe pour reprendre les jours perdus lors de la récente grève étudiante.

Du même coup, la semaine du 6 au 10 janvier demeurera semaine d'examen. La décision a été prise à la majorité.

«C'était la solution la moins inhumaine», a exprimé la présidente du conseil, Mme Sylvie Lapointe, qui fait remarquer que tout le monde a cheminé depuis la décision à cet effet qu'avait prise le conseil d'administration le 26 novembre dernier.

Pour les enseignants et les étudiants, l'idéal aurait été que les professeurs soient disponibles les 23, 24 décembre, 2 et 3 janvier, mais sans obligation de se présenter en classe pour les collégiens.

Un groupe d'environ 40 collégiens et enseignants se sont présentés au pavillon 5 du Collège, rue Parc, pour assister à la réunion, «comme observateurs sans

droit de parole» assuraient-ils, mais on leur a interdit l'accès au pavillon.

Toutes les portes du pavillon avaient été verrouillées et quelques directeurs de service du Collège demeuraient à l'entrée principale pour refuser l'accès au groupe de manifestants, qui tentait de les convaincre de les laisser entrer.

Cinq policiers et un gardien de sécurité du Collège se tenaient en retrait derrière les directeurs de service, prêts à intervenir si les collégiens et les enseignants faisaient mine de passer le seuil de la porte.

Finalement, après de vains échanges avec les directeurs de service, le groupe a rebroussé chemin pour se réunir brièvement au pavillon 2, satisfaits quand même d'avoir pu exprimer leur point de vue.

Quant à la présence des policiers, ils s'en sont étonnés et un professeur a même évoqué «le sens de la démesure du Collège» en faisant ainsi appel à la police pour, présumément, assurer la sécurité des membres du conseil d'administration contre des personnes qui voulaient écouter les débats du conseil.

Quant à la présence des policiers, ils s'en sont étonnés et un professeur a même évoqué «le sens de la démesure du Collège» en faisant ainsi appel à la police pour, présumément, assurer la sécurité des membres du conseil d'administration contre des personnes qui voulaient écouter les débats du conseil.

## Que cette journée damnée finisse au plus vite



Mario GOUPIL

Avez-vous remarqué quel jour on est?

C'est ça: vendredi. Et la date? Nous sommes le 13.

Vendredi 13. Vous pigez?

Alors, dites donc, est-ce que vous êtes une personne superstitieuse?

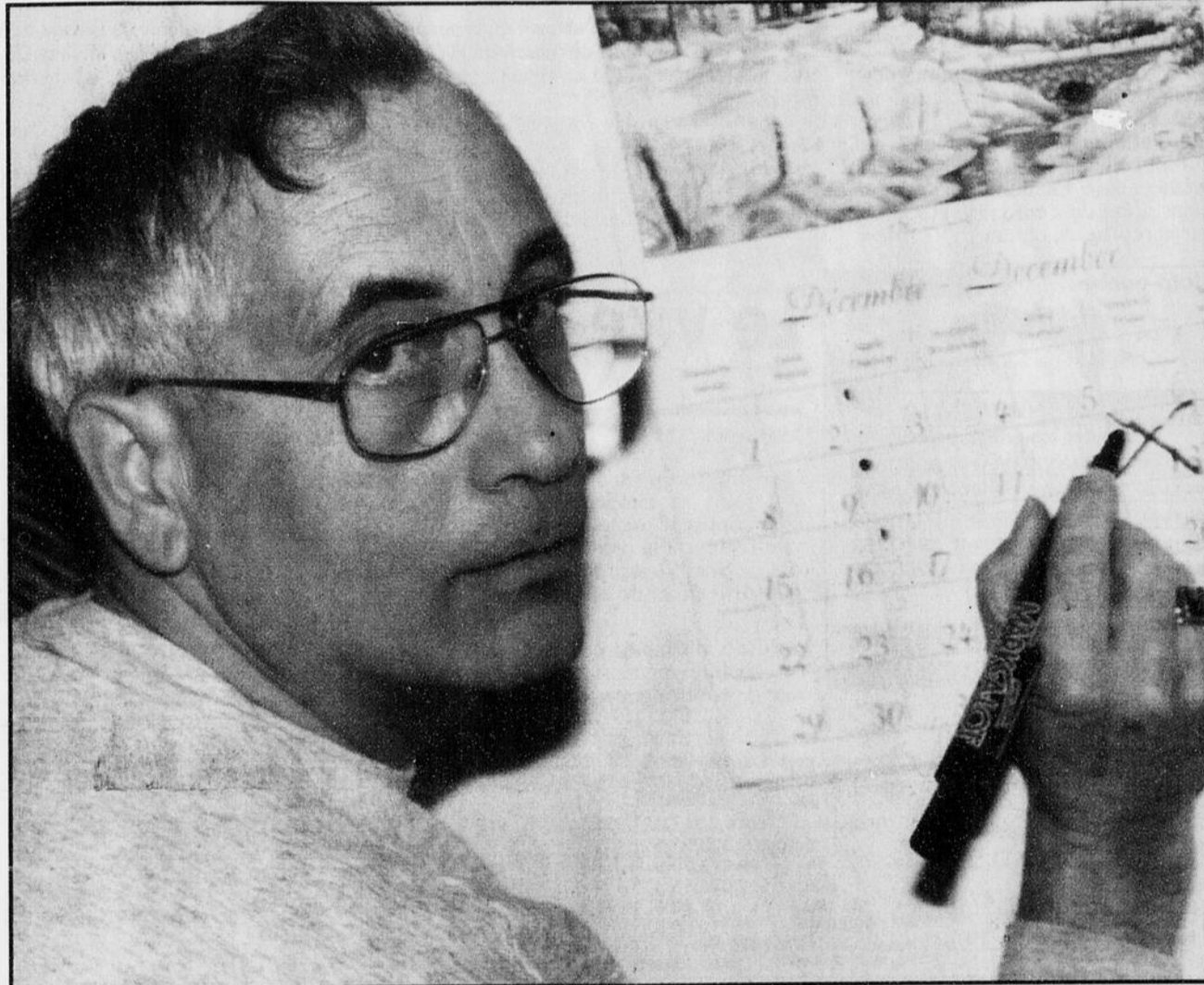
Par exemple, êtes-vous du genre à croire que le ciel va vous tomber sur la tête si vous passez sous une échelle ou si vous croisez un chat noir sur la rue en cette journée du vendredi 13?

Êtes-vous de ceux qui croient qu'une personne, qui étend son chapelet sur une corde à linge la veille de son mariage, évitera la pluie le grand jour venu? Que pour favoriser la chance, il faut d'abord entrer du pied gauche dans une nouvelle maison? Que de renverser une salière attirera la chicane alors que la poivrière apportera de l'amour? Etc...

Si vous êtes une personne à ce point superstitieuse, vous risquez de trouver la présente journée passablement longue.

André Drapeau en est un qui a hâte que le jour d'aujourd'hui se termine avant même qu'elle ne soit commencée. Travaillleur à l'usine Domtar de Windsor, il refuse systématiquement d'écrire le nombre 13. Même quand il remplira sa feuille de temps aujourd'hui, il inscrira: «Vendredi 12 + 1 décembre», plutôt que «Vendredi 13 décembre».

André Drapeau ne se souvient même pas la dernière fois qu'il a écrit le nombre 13. «D'aussi loin que je me



André Drapeau en est un qui a hâte que le jour d'aujourd'hui se termine avant même qu'elle ne soit commencée. Aussi loin qu'il se souvienne, il n'a jamais écrit le chiffre 13, mais plutôt 12 + 1.

souviennne, j'ai toujours fait cela, c'est-à-dire écrire 12 + 1, plutôt que 13. Même quand j'étais statisticien d'une ligue de hockey et que j'avais à inscrire le nombre 13 dans une colonne d'un classement, je le remplaçais par 12 + 1», explique-t-il.

Quand on lui demande pourquoi il en a contre le nombre 13, il répond: «Ne cherchez pas d'autobus scolaire numéro 13, il n'y en a pas. Il n'y a pas non plus de bateau qui quitte le port un 13 du mois, à ce que je sache. Il y a aussi bien des hôtels qui n'ont pas de 13e étage. De plus, mon chum Roland Larochelle, qui est bien connu à Windsor, a perdu son job un vendredi 13. Alors, le 13, ça porte malchance.»

André Drapeau raconte qu'il est

loin d'être la seule personne à avoir en horreur le nombre 13. «Je connais une dame qui, lorsqu'elle circule à bord de sa voiture, refuse de suivre un autre véhicule si les trois chiffres de sa plaque totalisent le nombre 13. Si le total donne 13, elle va doubler cette voiture ou elle va se laisser dépasser par une autre», raconte-t-il.

Ce grand sportif de Windsor possède deux abonnements de saison pour les matchs locaux des Papetiers de Windsor dans la Ligue semi-professionnelle de hockey du Québec. Comme il devait travailler vendredi dernier, il a fait cadeau de ses deux billets à l'un de ses amis, qui les a à son tour remis à ses deux filles. Lorsque ces dernières se sont présentées au Centre J.A. Lemay de Windsor, elles se sont fait dire que

les billets qu'on leur avait remis n'étaient pas valides pour ce match.

«C'était le match numéro 13, mais involontairement j'avais fait cadeau des billets d'un autre numéro de match. J'ai alors dit à mon chum: tu vois bien ce que ça fait le nombre 13...», lance-t-il en riant.

Mais André Drapeau se défend bien d'être superstitieux. «Il n'y a que le nombre 13 qui me dérange...», dit-il.

Et comment! Heureusement pour lui, André Drapeau a vu le jour le 12 octobre. «Je n'étais quand même pas pour venir au monde le 13...»

Alors, il ne reste plus qu'à vous souhaiter un bon vendredi 13. Sauf à André Drapeau, à qui je souhaite un bon vendredi 12 + 1.

## Duhaime plonge, Chevrette non

Gilles Duceppe se donne quelques jours pour décider s'il se lance dans la course à la direction du BQ

Lia LÉVESQUE  
Montréal (PC)

L'ancien ministre péquiste Yves Duhaime se lance dans la course à la direction du Bloc québécois et sollicitera aussi l'investiture du Bloc dans la circonscription de Saint-Maurice, qu'il soit élu ou non à la tête du parti.

Guy Chevrette, lui, ne fera pas le saut sur la scène fédérale, pendant que le député bloquiste Gilles Duceppe se donne jusqu'au début de la semaine prochaine pour faire part de sa décision.

C'est en promettant de faire élire au moins 55 députés du Bloc à la Chambre des communes, lors de la prochaine élection fédérale, que M. Duhaime a confirmé hier à Montréal qu'il se portait candidat à la direction du Bloc québécois. Le Bloc avait fait élire 54 députés lors de la dernière élection fédérale et, évidemment, M. Duhaime ajoute maintenant son propre nom à la liste des futurs députés.

Se disant «un très long compagnon de route» de M. Jacques Parizeau, il dit n'avoir aucune objection à ce que ce dernier se lance également dans la course à la présidence du Bloc québécois. «M. Parizeau est un allié politique. Si M. Parizeau décide d'être candidat, je pense qu'on va s'amuser. Ça en fera un de plus.»

M. Duhaime affirme jouir de l'appui de «suffisamment» de députés du Bloc québécois «pour prendre le départ».

Avant d'annoncer sa candidature, il a parlé au chef péquiste Lucien Bouchard, qui «est content», rapporte-t-il. «On ne s'en est pas dit plus long.»

Ancien député de Saint-Maurice, de 1976 à 1985, il compte solliciter l'investiture du Bloc québécois dans ce même comté, et ce qu'il soit élu ou non à la tête du



Yves Duhaime



Guy Chevrette

part. Il affrontera donc le premier ministre Jean Chrétien sur son propre terrain.

M. Duhaime avoue que dès 1993, il avait songé à refaire le saut en politique mais, à l'époque, il dirigeait la compagnie agroalimentaire Natrel, fabricant du lait Québon, ayant un chiffre d'affaires de 532 millions \$, ce qui l'occupait à plein temps. Il voulait tenir son engagement en affaires.

M. Duhaime a été successivement ministre du Tourisme, Chasse et Pêche; de l'Industrie, Commerce et Tourisme; de l'Énergie et Ressources; puis des Finances.

Avocat de formation, il a étudié à l'Université McGill et à l'Institut d'études politiques de l'Université de Paris.

Âgé de 57 ans, il a aussi été administrateur de la Banque du Canada et président du conseil d'adminis-

tration du journal Le Devoir.

**Chevrette: non**

Quelques heures plus tard à Québec, un autre aspirant potentiel, Guy Chevrette, indiquait qu'il ne serait finalement pas de la course.

Le ministre des Ressources naturelles et du Développement des régions justifie sa décision par le fait que le dossier de la régionalisation et de la décentralisation est trop important pour le délaissier.

M. Chevrette a affirmé qu'il venait de vivre la semaine la plus déchirante de toute sa carrière. Plus d'une trentaine de députés du Bloc québécois étaient favorables à sa candidature à Ottawa, rapporte-t-il, mais la majorité des députés du Parti québécois qui l'ont abordé lui ont demandé de rester à Québec.

M. Chevrette a ajouté que ses militants avaient réagi de façon fort négative à l'éventualité de son départ pour Ottawa.

**Duceppe réfléchit**

A Ottawa, le député bloquiste Gilles Duceppe jongle toujours avec la question et réfléchira durant le week-end. «Je n'attendrai pas que M. Parizeau prenne sa décision pour prendre la mienne», a précisé le leader parlementaire du Bloc.

M. Duceppe a eu droit à un appui de taille: la députée Suzanne Tremblay, une des voix les plus fortes du Bloc, est prête à se ranger à ses côtés. «Je demanderais à M. Duceppe de mettre fin à réflexion le plus vite possible.»

Opposée à la candidature de Jacques Parizeau, Mme Tremblay estime qu'Yves Duhaime ne mérite pas son appui. «Je pense qu'il est moins connu que M. (Michel) Gauthier. Alors, si M. Gauthier avait un problème de visibilité...»

# Le Collège de Sherbrooke fait appel à la conscience des élèves et des profs

Sherbrooke (MR)

Le conseil d'administration du Collège de Sherbrooke admet qu'il peut, exceptionnellement, y avoir des aménagements d'horaire ou des déviants pour faciliter la reprise des cours les 23, 24 décembre, 2 et 3 janvier, mais il compte sur la conscience professionnelle des enseignants et sur le sens des responsabilités des étudiants.

La présidente du conseil d'administration du Collège, Mme Sylvie Lapointe, n'a vraiment pas été tranchante hier soir, en expliquant le maintien, par le conseil, de sa décision concernant la reprise des jours perdus en grève, autour de Noël et du Jour de l'an. Elle a admis qu'il peut y avoir des ententes entre professeurs et étudiants pour éviter de mettre les collégiens dans des situations difficiles.

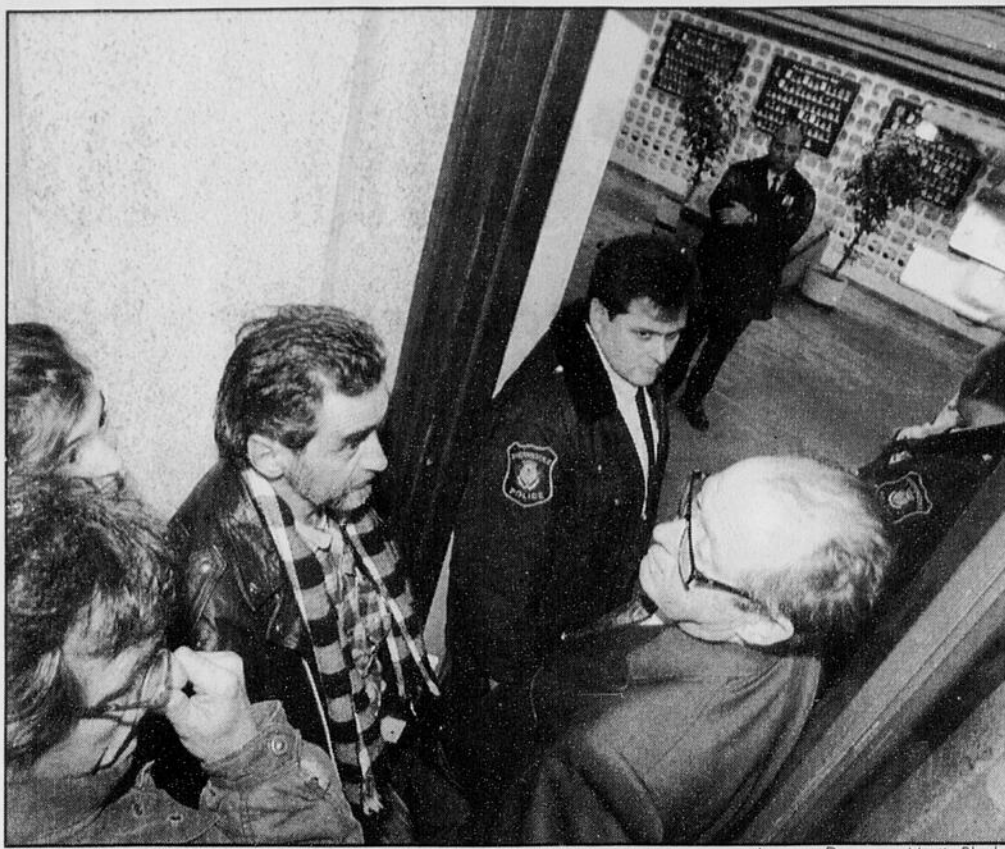
«Le conseil est conscient qu'il donne de la corde, mais jusqu'à preuve du contraire, il fait confiance aux enseignants et aux étudiants.»

Le conseil tient à ce que les quatre jours de reprise des cours soient vraiment accessibles, insiste Mme Lapointe.

Dans sa prise de décision, le conseil d'administration a tenu compte du fait qu'il y aurait encore plus d'inconvénients à modifier la date de la reprise.

Selon le directeur général du Collège, les membres du conseil ont discuté en comité plénier durant deux heures et demie et la décision a été prise en cinq minutes d'assemblée délibérante.

M. Dominic Paillé, l'un des deux représentants des étudiants au conseil d'administration, a indiqué que, autant la décision du conseil d'administration est demeurée inchangée, autant celle de l'Association étudiante reste la même aussi. La dernière décision des collégiens a été de s'entendre avec les enseignants sur la reprise des cours.



Sous le regard d'un policier, le permanent de l'Association étudiante du Collège de Sherbrooke, M. Roger Levesque, tente de convaincre le directeur des services de l'équipement, M. Jean Charron, de laisser entrer les collégiens et les enseignants pour assister à l'assemblée du conseil d'administration. En vain.

M. Paillé a révélé qu'un nombre de quelques personnes qui, en assemblée du conseil, ont voté contre le maintien de la décision du conseil d'administration, se trouvaient le directeur général du Collège, M. Jocelyn Vallée, et la directrice des études, Mme Micheline Roy, qui auraient voulu que la reprise se fasse entièrement du 6 au 16 janvier, avec décalage consécutif de la deuxième session par la suite.

# Aucune accusation portée contre Gaétan Boilard

Pierre SAINT-JACQUES  
Sherbrooke

«Même si je ne passe pas par l'intermédiaire d'un avocat, j'aimerais bien moi aussi que l'on fasse connaître à tout le monde qu'aucune accusation n'a été portée contre moi.»

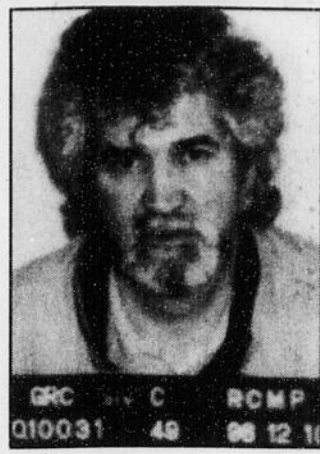
Au sortir de son interrogatoire au quartier général de la Gendarmerie Royale du Canada, détachement de Sherbrooke, M. Gaétan Boilard, âgé de 51 ans, de Deauville, était un homme libre.

Il avait, lui aussi, vu son nom et sa photographie circuler parmi la brochette de suspects d'un important réseau de contrebandiers qui avait ses racines dans la région de Sherbrooke.

Le lendemain, son état d'homme, libéré de tout soupçon, était confirmé lors de sa comparution au palais de justice de Sherbrooke puisque son nom, comme celui de plusieurs autres suspects, était biffé du rôle du jour.

«Je n'en veux pas aux policiers car je sais qu'ils ont une tâche ingrate à accomplir et je ne veux pas partir en guerre contre eux. Ce que je souhaite, et que ça soit clair pour tout le monde, je n'ai pas de passé judiciaire.»

Rappelons qu'à divers degrés, la police fédérale soupçonnait qu'une dizaine de personnes avaient pu constituer ce réseau dont neuf contre lesquels elle avait obtenu des mandats d'arrestation. Elle leur reprochait des activités de complot, de contrebande et de blanchiment d'argent.



Gaétan Boilard

# Le vice-recteur Caillé sur le point de démissionner

Sherbrooke (MR)

Après avoir annoncé ces derniers jours sa candidature au rectorat, contre le recteur Pierre Reid, le vice-recteur à la recherche de l'Université de Sherbrooke, M. Alain Caillé, se serait sur le point de démissionner de son poste.

C'est du moins ce qu'il est permis de conclure, même si M. Caillé a refusé hier de confirmer cette rumeur.

«Je ne le confirmerai pas», a déclaré le vice-recteur à la recherche, tout en ajoutant que «des échanges doivent avoir lieu avec le conseil d'administration» de l'Université.

C'est déjà confirmé à tout le moins qu'il y a anguille sous roche, mais M. Caillé a refusé d'en dire plus long, sauf que «ce sera proposé par le recteur au conseil d'administration» et que pour l'instant «il est prématuré» d'en parler.

M. Caillé a plutôt suggéré que c'est «le recteur qui doit réagir».

Malheureusement, Pierre Reid se trouvait à l'extérieur hier et il a été impossible de le questionner sur le sujet.

Curieusement, des membres de la communauté universitaire disent avoir vu l'ancien recteur de l'Université, M. Aldée Cabana, aujourd'hui vice-président aux affaires corporatives de l'entreprise C-Mac, en compagnie d'Alain Caillé au restaurant ces derniers temps.

Pierre Reid avait démissionné de son poste de vice-recteur à l'adminis-

tration de l'Université à l'époque où M. Cabana était recteur, à cause d'une profonde mésentente entre les deux hommes. C'est à la fin du deuxième mandat d'Aldée Cabana que Pierre Reid lui avait succédé au rectorat.

À l'instar d'Alain Caillé, M. Cabana est un ancien professeur de la faculté des Sciences, une faculté qui compte généralement l'un de ses membres dans la course au rectorat.

**loto-québec**

**Tirage du 96-12-12 471C413**  
(numéros non décomposables)

96-12-01	574A595	96-12-07	533D412
96-12-02	440C361	96-12-08	279A636
96-12-03	547D997	96-12-09	504A636
96-12-04	309C042	96-12-10	398D253
96-12-05	132C832	96-12-11	196C737
96-12-06	331B049		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

1 lot de 25 000 \$ chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31 décembre.

**loto-québec**

**Tirage du 96-12-11**

6/6	0	10 000 000,00 \$
5/6+	11	89 978,70 \$
5/6	608	1 302,30 \$
4/6	33 100	45,80 \$
3/6	575 650	10,00 \$

Ventes totales: 27 455 420,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 13 500 000,00 \$

**Extra** Tirage du 96-12-11  
NUMÉRO: 296471

**Extra** Tirage du 96-12-12  
NUMÉRO: 987488

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## À LIRE DEMAIN

DANS LE CAHIER ARTS ET SPECTACLES

**Les années folk de Gaston Mandeville**

**Rudy Caya brûle de monter sur les planches**

**Les éditeurs à la poursuite de nos petits**

## MÉTÉO La Tribune

MétéoMédia

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI	INDICE UV
0 PRÉC. 40	-7 PRÉC. 60	0 -4 PRÉC. 90	1 -5 PRÉC. 90	0 -6 PRÉC. 80	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15

**QUÉBEC**

Chicoutimi	Enu	-6/-13	Québec	Nei	0/-8
Gaspé	Nei	0/-5	Rimouski	Var	0/-8
Iles-de-la-Mad.	Nua	3/0	St-Georges	Nei	0/-8
La Grande	Nei	-6/-18	Sept-Îles	Var	-1/-10
Lac St-Jean	Enu	-7/-13	Trois-Rivières	Nei	-3/-8
Montréal	Mel	0/-5	Val d'Or	Nei	-1/-6

**CANADA**

Charlottetown	Nua	4/0	Régina	Var	-12/-16
Edmonton	Sol	-10/-12	St-John's	Nua	4/1
Fredericton	Plu	3/-4	Toronto	Nua	4/3
Halifax	Nua	5/-1	Victoria	Plu	7/3
Ottawa	Mel	0/-4	Winnipeg	Var	-9/-15

**LE MONDE**

Athènes	Sol	18/7	Mexico City	Nua	22/10
Beijing	Sol	9/-1	Moscou	Nua	-1/-2
Berlin	Sol	1/6	Paris	Nua	2/0
Hong Kong	Sol	21/15	Port-au-Prince	Sol	27/19
Lisbonne	Ave	17/13	Rome	Ave	18/6
Londres	Nua	3/3	Tokyo	Sol	14/8

**USA**

Boston	Plu	5/3	New York	Plu	7/3
Bridgeport	Plu	6/3	Plattsburgh	Plu	1/-2
Burlington	Plu	1/-2	Portland	Nua	2/0
Concord	Nua	3/-1	Providence	Plu	7/3
Detroit	Nua	4/1	Washington	Plu	9/8

**DESTINATIONS SOLEIL**

Acapulco	Sol	32/23	La Havane	Sol	26/21
Bermudes	Var	19/17	Martinique	Sol	29/24
Cancun	Sol	30/18	Myrtle Beach	Sol	18/14
Caracas	Ave	30/23	Montego Bay	Sol	30/22
Freeport	Sol	25/18	Orlando	Nua	24/14
Ft Lauderdale	Var	26/21	Puerto Plata	Sol	29/21
Honolulu	Sol	27/19	Tampa	Nua	25/14
Key West	Var	26/22	West Palm B	Var	26/21

© 1996 Infomédia/Météo

## EMPLOIS DU JOUR

**Agent/e sécurité et enquête**  
Offre: 2137291  
Lieu: Estrie  
Salaire: 10.60 \$/h, disp. en tout temps, temp. sur appel, poss. permanence  
Exigences: horaire variable, D.E.S., expérience connexe un atout, permis de conduire, posséder véhicule, emploi exige efforts physiques, disponible immédiatement, pas de dossier criminel  
Fonctions: rédiger rapport.

**Commis-vendeur/euse**  
Offre: 2136156  
Lieu: Sherbrooke  
Salaire: à discuter, perm., tps plein, 37,5 hrs/sem.  
Exigences: obligatoire conn. avancées ou cours en tech. d'usinage et contrôle de la qualité, bilingue 4/5, peut travailler sous pression  
Fonctions: récept. et expéd. afin d'approfondir la connaissance des marchandises, servir clients.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.**

LA QUOTIDIENNE 912-2989

### INDEX

Arts:.....	C-7
Bandes dessinées:.....	D-2
Chez nous:.....	B-1
Décès:.....	D-5
Économie:.....	B-5
Opinions:.....	A-6
Horoscope:.....	D-2
Messier en liberté:.....	D-2
Petites annonces:.....	D-3
Sports:.....	C-1

**La Tribune**  
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS
Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement payé à l'avance: droits deservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

## Actualité en bref

### Coup d'éclat des avocats en grève ce matin

Sherbrooke - Les avocats sherbrookoïses qui sont en grève depuis quelques semaines pour forcer Québec à modifier son projet de loi sur la médiation obligatoire en matière de divorce préparent un coup d'éclat ce matin au palais de justice de Sherbrooke pour paralyser davantage les activités judiciaires. Des manifestants bloqueraient l'entrée des juges.

Le mouvement de grève des avocats, qui a commencé à Sherbrooke, est maintenant étendu à la grande région du Québec. Les avocats considèrent que Québec fait fausse route en exigeant que les conjoints suivent un processus de médiation avant de finaliser un divorce.

### L'origine de l'engorgement des urgences

Les problèmes d'engorgement des urgences du Centre universitaire de santé de l'Estrie, décrits par le syndicat des ambulanciers, serait grandement attribuable à la fermeture d'une centaine de lits de soins de courte durée pour rencontrer les compressions budgétaires nécessaires.

Dans un article publié hier, le président du Regroupement des employés techniciens ambulanciers de l'Estrie, Yves Dumont, menaçait que les ambulanciers aient recours à la force pour entrer les malades dans les urgences, si le personnel médical ne collabore pas davantage. Il citait alors un incident survenu récemment avec un infirmier et la fermeture simultanée de trois urgences entre le 3 et le 4 décembre.

### Un voleur «sprinter» finalement coincé

Valcourt (PSJ) - Alertés par un citoyen de Place de la Samare, à Valcourt, qui venait tout juste de voir deux individus s'enfuir avec sa motoneige Bombardier 1997, deux patrouilleurs de la Sûreté du Québec de Granby ont, moins de 30 minutes plus tard, retracé les deux suspects.

L'incident est survenu vers 0h15, hier.

À leur arrivée à Valcourt, les deux policiers ont croisé deux promeneurs qui, sacs au dos, marchaient allègrement. Ayant stoppé à leur hauteur, les agents ont vu un des deux individus s'enfuir à la course.

Dans le sac à dos du promeneur resté sur les lieux, il y avait un cadenas accroché à une chaîne qui avait été coupée. Lors des vérifications, un chauffeur de taxi s'est immobilisé près des policiers pour leur demander où se trouvait le dépanneur à Valcourt.

Les deux agents ont vite compris quel passager prendrait place dans la voiture-taxi. Quant ils ont vu le taxi revenir, ils l'ont intercepté pour reconnaître dans le passager le suspect qui s'était enfui un peu plus tôt.

Toujours désireux de passer pour un courant d'air, le suspect s'est de nouveau enfui à pied mais cette fois, il a été rejoint près du hangar d'un petit aéroport privé.

Quant à la motoneige, elle a été retrouvée à environ 600 mètres du lieu du vol, dans un secteur boisé.

Les individus, âgés de 19 et de 23 ans, de Granby, comparaitront par voie de sommation pour ce vol.

### Moins de coeur que ça, ça n'existe pas!

Une personne handicapée que des auxiliaires itinérants du CLSC venaient de mettre au lit dans son logement, rue Jogues, dans le quartier ouest de Sherbrooke, a vu un voleur s'introduire chez lui, dans la nuit de mercredi à hier.

Cet individu sans scrupule - car il lui était impossible d'ignorer que le locataire, âgé de 44 ans, ne pouvait se mouvoir - a volé le téléviseur couleurs RCA de sa victime.

Avant de quitter les lieux, le voleur a même pris la peine de menacer le locataire qui était éveillé.

Au prix de nombreux efforts car il éprouve également beaucoup de difficultés à s'exprimer, le locataire a réussi à alerter son voisin qui en a informé les policiers.

### Opération d'envergure contre l'ivresse au volant

Les 19 corps policiers municipaux de la grande région de l'Estrie et les huit postes de la Sûreté du Québec de même que son unité de support à la sécurité routière participeront à une opération d'envergure pour contrer l'alcool au volant.

De 0h01 à 04h, le samedi 14 décembre (donc la nuit prochaine), des barrages routiers seront dressés partout en Estrie.

Au moyen d'appareils de dépistage, les policiers cibleront les usagers de la route qui justement ne devraient pas s'y trouver.

On sait qu'en décembre, les occasions de fêter ne manquent pas, aussi les corps policiers veulent assurer la sécurité sur le réseau routier.

# Saint-Élie respire l'optimisme

Plusieurs faits nouveaux ajoutent du poids à la revendication connue d'une nouvelle école

Michel MORIN

Saint-Élie-d'Orford

Compte tenu de la nouvelle donne engendrée par la maternelle temps plein obligatoire à compter de septembre prochain, le projet de construction d'une nouvelle école à Saint-Élie-d'Orford apparaît maintenant dans une bien meilleure position.

Serge Audet, président du comité de cette nouvelle école, est loin de lancer la serviette dans le dossier. Selon lui, plusieurs faits nouveaux relancent la pertinence de ce projet.

Un projet «très valable»

«Il y a d'abord la maternelle obligatoire à compter de septembre prochain, le fait que les politiciens nous disent que notre projet est très valable et aussi des données du ministère de l'Éducation qui indiquent qu'il y aura plus de 800 élèves sur le territoire de Saint-Élie en l'an 2000, de souligner M. Audet. Ce sont des données qui placent notre projet dans une position encore meilleure.»

Un total de 800 élèves, c'est 300 de plus que la capacité de l'école!

Serge Audet ainsi que les autres membres de ce comité ont rencontré récemment les députés Claude Boucher (secrétaire de

l'Estrie), Robert Benoit, d'Orford, et l'adjoint parlementaire de la ministre de l'Éducation, Jean-Guy Paré, pour leur soumettre le dossier. Et l'accueil a été très favorable.

«On nous a renvoyé faire quelques devoirs mais dans l'ensemble, les politiciens ont dit que nous avions un bon dossier. Il n'est donc pas question de laisser tomber.»

La semaine prochaine, les membres de ce comité se rendront à la Commission scolaire catholique de Sherbrooke pour demander aux commissaires de reconduire au ministère de l'Éducation leur demande en vue de la construction d'une nouvelle école. Par la suite, en février prochain, le comité verra à soumettre une nouvelle fois le



Serge Audet

dossier au ministère de l'Éducation, mais un dossier qui aura été bonifié.

«Et nous espérons rencontrer la ministre (Pauline) Marois au cours des premiers mois de la nouvelle année.»

Réponse des parents

Selon un sondage réalisé récemment auprès des parents de Saint-Élie-d'Orford, 75 % d'entre eux tiennent à ce que leurs enfants d'âge scolaire demeurent à l'école Alfred-DesRochers et ne soient pas dirigés vers d'autres maisons d'enseignement sur le territoire de la CSCS.

Parce que si des déplacements de clientèle sont prévus au cours de l'année scolaire 1997-1998, de Saint-Élie-d'Orford vers Sherbrooke, il n'est pas acquis que ces élèves seront dirigés vers une seule et même école. Dans le passé, il avait été question de l'école Carillon.

«Mais ce que nous apprenons, c'est que les élèves de Saint-Élie pourraient être dirigés vers Carillon, mais également vers d'autres écoles de Sherbrooke, de livrer Serge Audet. Et ça, les parents de Saint-Élie ne veulent pas en entendre parler. Il n'est pas question qu'on laisse partir nos enfants vers Sherbrooke.»

## Les prévisions pour l'an 2000 parlent d'elles-mêmes...

Sherbrooke (MM)

Au cours de l'année scolaire 2000-2001, pas moins de 830 élèves d'âge primaire seront présents sur le territoire de Saint-Élie-d'Orford, pour une école, Alfred-DesRochers, qui ne peut en accueillir que 500.

C'est la conclusion à laquelle en vient la direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Éducation, à partir des données de la Régie des rentes du Québec.

Mais cette prévision des effectifs scolaires faite selon le lieu de résidence ne doit d'aucune façon être interprétée comme un appui du MEQ au projet de construction d'une nouvelle école

à Saint-Élie-d'Orford.

Réjean Duranleau, responsable des Ressources matérielles au ministère de l'Éducation, a fait savoir, hier, que cette prévision a été basée sur l'évolution démographique connue à Saint-Élie-d'Orford au cours des dernières années.

«C'est un peu comme si nous avions pris une image à un moment donné et que nous avions extrapolé en tenant compte de l'évolution démographique. Mais il est clair, de commenter M. Duranleau, que la réalité, en 2000-2001, pourrait être très différente. Même qu'il n'est pas difficile de croire qu'il y aura encore plus d'étudiants à Saint-Élie que le chiffre de 830 que nous avançons.»

De son côté, le président du

Comité de construction d'une nouvelle école, Serge Audet, fait remarquer que la construction domiciliaire est tellement soutenue à Saint-Élie-d'Orford que ce chiffre de 830 sera très facilement pulvérisé.

«C'est pas compliqué, la construction domiciliaire n'arrête pas chez nous. C'est incroyable, de soutenir le conseiller municipal. Et au rythme où vont les choses, je suis persuadé qu'en 2000-2001, on comptera plus que 830 élèves sur notre territoire.»

Selon le ministère de l'Éducation, il y aura sur le territoire de Saint-Élie-d'Orford, en 2000-2001, 124 enfants de maternelle 5 ans, 395 élèves de primaire premier cycle et 311 élèves de primaire deuxième cycle.

## «S'il-vous-plaît, ne m'oubliez pas»



Photo La Tribune, archives

Les besoins sont grands, plus grands que jamais. Mais Rock Guertin, le père des Paniers de l'Espoir, a confiance dans la générosité des Estriens. «Ici, le monde est bon. Je n'en reviens pas comme, en Estrie, le monde est solidaire. Les gens sont spéciaux. Le message est là et les gens le comprennent», disait-il hier à la veille du 5e radiothon des Paniers de l'Espoir sur les ondes de CHLT-Radio.

Cette supplication de gens dans le besoin résonne dans la tête du père des Paniers de l'Espoir alors que s'enclenche le 5e radiothon

Louis-Éric ALLARD

Sherbrooke

«La situation se détériore. Même si ça fait mal de le dire, on ne peut que le constater. Les gens me téléphonent et me disent: 'S'il-vous-plaît, ne m'oubliez pas cette année.' On essaye de satisfaire à toutes les demandes, mais la réponse appartient à la population.»

S'il y a une personne qui est bien consciente que les gens dans le besoin sont nombreux, c'est bien Rock Guertin. Le père des Paniers de l'Espoir rappelle qu'on ne doit pas fermer les yeux devant la pauvreté qui sévit autour de nous.

C'est aujourd'hui que se tiendra la plus importante levée de fonds des Paniers de l'Espoir avec la cinquième édition du radiothon sur les ondes de CHLT-Radio entre 13h et 20h. Comme l'an dernier, on a bon espoir d'amasser plus de 80 000 \$. Le chiffre de 100 000 \$ a même été avancé en début de semaine.

«Pour ce qui est du 100 000 \$, on n'en fait pas un objectif, précise Rock Guertin. On dit plutôt que nous serions extrêmement fiers d'atteindre un tel montant, tellement les demandes sont de plus en plus grandes. On veut en faire le plus possible pour les plus démunis de notre société.»

Rock Guertin mentionne aussi que tellement d'organismes sollicitent les gens pour diverses causes «que la tarte est partagée en plusieurs morceaux.»

Il admet que jusqu'ici les dons recueillis pour les Paniers de l'Espoir

sont inférieurs à l'an dernier, mais il n'en demeure pas moins fort confiant à la veille du radiothon. «Le radiothon est l'élément déclencheur. On amasse 75 pour cent de nos dons lors de cette activité. Les gens sont conscients de la pauvreté. Les chiffres nous ont indiqué que Sherbrooke était la quatrième ville la plus pauvre au Canada. Mais je ne désespère pas. Ici, le monde est bon. Je n'en reviens pas comme, en Estrie, le monde est solidaire. Les gens sont spéciaux. Le message est là et les gens le comprennent.»

«Comme c'est beau...»

L'an dernier, les Paniers de l'Espoir étaient venus en aide à environ 3800 personnes. La distribution de vivres dans les familles estriennes demeurent le moment fort de l'année chez cet organisme qui compte 450 bénévoles.

«C'est là que tu vois la pauvreté quand tu ouvres la porte des gens pour leur apporter leur panier. Nos bénévoles ont hâte à cette journée, confie M. Guertin. 'Comme c'est beau de voir partir toute cette nourriture', disent nos bénévoles. C'est une sacrée belle journée quand tu penses que ce que tu fais amène un peu de bonheur chez certains gens.»

Mais avant de livrer les paniers, il faut dénicher de l'argent pour les remplir. Et voilà pourquoi le radiothon trouve son importance. «Demain (aujourd'hui), le coeur va parler», affirme M. Guertin.

Les gens sont invités à faire leur don aujourd'hui en communiquant au 620-2458 entre 13h et 20h.

## La Ville bonifie son offre pour l'ex-Kayser

Sherbrooke (FG)

La Ville de Sherbrooke tient tellement à voir se réaliser un projet d'habitation dans l'ancienne Kayser, au centre-ville de Sherbrooke, qu'on y a majoré à 900 000 \$ la subvention dans le cadre du programme de revitalisation des vieux quartiers.

Ainsi, grâce à une enveloppe additionnelle de 500 000 \$ annoncée dernièrement par Québec (et conditionnelle à une participation semblable de Sherbrooke), le conseil municipal a augmenté de 250 000 \$ le montant de 650 000 \$ réservé depuis l'automne dernier pour le projet de la Kayser.

On sait que par l'entremise du Sherbrookoïse Denis Custeau (il est également propriétaire à 90 pour cent du Granada), le pro-

priétaire de l'ancienne usine de bas-culotte, l'homme d'affaire montréalais Yves Hudon, mijote un projet d'aménagement d'une centaine d'unités de condominiums. On parle ici plus précisément de la partie arrière de l'immeuble, donnant en direction de la rue Belvédère.

Il est aussi prévu des espaces à bureaux et l'idée d'installer le Musée du Séminaire a été avancée; mais cela est sur la glace, notamment à cause du moratoire sur les nouvelles implantations à vocation culturelle.

Le maire très confiant

À tout événement, en confiant que la subvention réservée pour recycler en hébergement une section de la vieille Kayser a été bonifiée de 250 000 \$, le maire Jean Perrault s'est dit «très confiant» de voir bientôt la lumière au bout du tunnel.

«Je comprends que pour le promoteur c'est un gros investissement, avec près de 6 millions \$. Mais une aide de 900 000 \$, c'est quand même important. Si on a accepté de mettre ce montant à la disposition du promoteur, c'est qu'on estime en retour qu'il est très sérieux», a commenté M. Perrault.

Mais il n'a pas caché que le temps presse à donner une réponse car si ça ne fonctionnait pas, le montant réservé de 900 000 \$ sera redistribué ailleurs. Une réponse doit être donnée avant la fin de l'année financière du gouvernement, soit au 31 mars 1997.

Quant à Denis Custeau, qui représente les intérêts de M. Hudon, il n'a pas été possible de lui parler; tout comme dans le dossier du Granada, il s'est fait sourd aux appels logés à son bureau de l'Agence Québec Plus.

## CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ DE L'ESTRIE

Nous désirons informer la population des nouvelles heures d'ouverture de l'urgence du site King (anciennement St-Vincent-de-Paul) À compter du 15 décembre, l'urgence du site King sera ouverte dorénavant de 7 h 30 à 23 h, 7 jours sur 7.

La direction

# «J'avais l'impression qu'il aimait me voir souffrir»

□ Une jeune femme raconte son agression, rue Wellington, au procès de Robert Leblanc

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Une jeune femme a raconté hier comment elle avait été entraînée vers un endroit isolé dans le centre-ville, menacée d'égolement, étouffée à en perdre conscience et abusée sexuellement en retournant chez elle le 12 novembre 1994 après avoir célébré son 24e anniversaire de naissance

avec une copine.

Elle déposait devant le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure et un jury mixte, à Sherbrooke, au procès de Robert Leblanc.

La témoin a décrit son agresseur comme étant un homme de petite stature aux yeux bleus, avec une mauvaise dentition et aidé la police à en faire un portrait-robot.

Elle était la deuxième personne assignée à la barre par le procureur André Campa-

gnat dans cette cause et y reviendra à la reprise en matinée.

Leblanc, 39 ans, est inculpé de trois épisodes d'abus sexuels, le premier comportant la séquestration d'une adolescente de 17 ans et agression avec infirmité de blessures le 25 septembre 1994, le second avec séquestration d'une adolescente de 16 ans et agression sexuelle le 8 novembre 1994 et le troisième avec séquestration d'une femme de 24 ans, agression sexuelle avec l'utilisation d'un couteau et menace de mort le 12 novembre 1994.

Défendu par l'avocat-criminologiste Rudy Dael-

man et Me Mylène Lareau, le prévenu suit le déroulement des procédures avec attention.

La jeune femme a relaté qu'elle retournait chez elle à pied par la rue Wellington lorsqu'un individu avec un couteau suisse l'a empoignée par en arrière et attirée vers la rue Albert.

Vains efforts

Elle a cessé de crier après avoir été avertie de la fermer sans quoi elle se ferait égorger mais elle s'est débattue.

La témoin a été traînée jusqu'à une entrée de service et a tenté vainement



Robert Leblanc

d'enlever la main de son agresseur sur sa gorge en utilisant une technique d'auto-défense.

Elle s'est fait tenir un

langage ordurier pendant qu'elle était agressée. «J'avais l'impression qu'il aimait me voir souffrir», a dit la jeune femme, «qu'il voulait me garder vivante».

Ses tentatives de crier étaient annihilées par d'autres pressions sur la gorge lui coupant la voix et rendant sa respiration difficile au point qu'elle craignait de perdre conscience.

A un moment donné, elle lui a tiré les cheveux, assez pour en arracher, a-t-elle dit.

Son agresseur était fâché, l'a étouffée fort et elle a perdu ses esprits.

Quant la jeune femme a repris conscience, il était

parti et elle s'est aussitôt rendue au poste de police. Elle voulait qu'on le retrouve vite pour que cela n'arrive pas à d'autres femmes.

Le premier témoin, le technicien en identité judiciaire Pierre Lacaille avait déposé 59 photographies et un schéma permettant de visualiser l'environnement des endroits dont il sera question dans cette affaire.

Mercredi, Me Campagna avait fait aux jurés un exposé des faits qu'il entendait mettre en preuve.

Le juge Fréchette a demandé aux jurés de bien considérer la preuve parce qu'il est essentiel que justice soit rendue et qu'il soit manifeste qu'elle l'ait été.

## Des cadeaux de Noël pour vous au centre-ville de Sherbrooke!



Madame Lucie Arpin de Sherbrooke a remporté 125\* en bons d'achats pour effectuer ses emplettes de Noël au centre-ville de Sherbrooke. Madame Arpin pose en compagnie de madame Linda Breault, du Restaurant du terminus où elle avait déposé son coupon de participation. Ces bons d'achats sont gracieusement offerts par la Sidac King-Wellington inc. qui souhaite à tous et à toutes de Joyeuses Fêtes et un bon magasinage... au centre-ville de Sherbrooke!

## Une cause remplie d'imprévus

Sherbrooke (JL)

Le premier témoin a pu être entendu 36 jours après la constitution du jury mixte au procès de Robert Leblanc, qui a été marqué d'événements inusités au cours des dernières journées.

Le juge Raynald Fréchette de la Cour d'assises avait dû libérer les jurés le 6 novembre pour compléter un procès déjà commencé et dont le dénouement est survenu plus tard que prévu.

La cause de Leblanc a néanmoins progressé en l'absence du

jury parce que le tribunal a examiné avec les parties pendant près de trois semaines des questions de droit qui relèvent de sa juridiction exclusive.

Le juge Fréchette a expliqué aux jurés hier qu'il s'appretait à faire connaître ses décisions mercredi avant-midi lorsque la salle d'audience a été envahie par des avocats en grève.

La défense, représentée par Mes Rudy Daelman et Mylène Lareau, a demandé par solidarité avec ses confrères une remise du procès à laquelle s'est opposée le procureur André Campagna.

Le juge Fréchette ne pouvait pas prendre une décision sur le coin de la table et a dû prendre le temps nécessaire avant d'en arriver à la conclusion de poursuivre les procédures en tenant compte de tous les intérêts en cause.

Il a ensuite rappelé le jury pour lui transmettre des informations générales sur le déroulement du procès et Me Campagna a fait un exposé sommaire de la preuve qu'il entendait soumettre.

Autre problème imprévu

A la reprise hier, le tribunal a

été informé qu'un média avait télédiffusé dans un bulletin des choses qu'il n'avait pas droit de dire.

Il a mentionné aux jurés avoir été saisi d'une motion pour avortement du procès qui a été contestée.

Le juge Fréchette a encore dû se pencher sur ce problème imprévu et nécessitant un examen.

Il a ensuite appelé les jurés un par un à la cour parce sa préoccupation et son inquiétude étaient de savoir si l'un ou plusieurs d'entre eux avaient eu connaissance de ce bulletin.

Le tribunal a disposé de cette affaire en continuant les procédures.

Il a été saisi d'une autre demande d'arrêt du procès qu'il n'a pas retenue.

Finalement, un premier témoin a pu être appelé à la barre dans cette cause.

Ordonnance

Le juge Fréchette, qui avait déjà recommandé aux jurés de ne rien lire, de rien écouter et de ne rien voir sur la cause en cours, leur a maintenant ordonné de ne pas le faire.

Leblanc est inculpé de huit chefs relatifs à trois épisodes d'abus sexuels envers des femmes à l'automne 1994, à Sherbrooke.

Le procès doit se poursuivre en matinée.

# EATON

vos  
magasin  
des rabais  
des fêtes

## 3 DERNIERS JOURS

# PAS DE TPS\* PARTOUT EN MAGASIN

sur presque tous les articles à prix courant, en vente et en liquidation.  
Cette offre prend fin le dimanche 15 décembre.

# Plus

## JOUETS À 50% DE RABAIS\*\*

Ne manquez pas l'occasion! Nous vous offrons une sélection de 4 millions de dollars de toutous en peluche, de jeux, de poupées et plus.

(Et encore mieux... les rabais sont sur le dernier prix étiqueté.)

\*Nous déduisons un montant équivalent à la TPS. À l'exception des produits de beauté et fragrances, lunettes à la boutique Sunglass Hut, serviettes Royal Velvet, téléviseurs GAOO Panasonic, livres en liquidation, ordinateurs, bracelets de montre, cassettes et vidéocassettes préenregistrées, disques compacts, montres Gucci, tous les sous-vêtements et bas Calvin Klein et Jockey, accessoires mode Liz Claiborne et Guess, chaussures Easy Spirit, petits appareils électriques, appareils de soins personnels, chèques-cadeaux Eaton, restaurants, concessions et services.

Non valide en conjonction avec les autres offres de réductions de taxes. \*\*Sélection de jouets seulement.

La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

Pour nos clients, nous avons maintenant une Boutique Claudel chez Eaton au rayon de la Lingerie Féminine.

Concours Claudel  
Avec tout achat de vêtement Claudel, le client peut remplir un coupon de participation et ce jusqu'au 14 décembre 1996.

Prix:  
un ours blanc  
un ours brun  
un peignoir Northern Comfort (modèle 601-880)  
Voir les détails en magasin au rayon de la lingerie féminine.  
Merci de magasiner chez Eaton.

Avec tout achat, vous pouvez vous procurer notre adorable toutou-surprise des 101 dalmatiens de Disney pour seulement 9,98\$ ou notre ensemble de 3 boîtes à empiler pour seulement 5,98\$ (Offre en vigueur jusqu'au 24 déc. 1996.)

Eaton. On veut être votre magasin des fêtes.

Visitez notre site à l'adresse électronique [www.eatons.com](http://www.eatons.com)

26877

**Joyeux Johnville**

Des trésors de Noël

Un endroit pour savourer en famille de joyeux plaisirs d'hiver  
Un ravissement de la campagne  
Air pur, décor féérique, kiosque illuminé, patin sur glace, promenade en traineau, terrasse extérieure pour boire et manger.

Un endroit pour découvrir tout ce qu'il faut pour l'ambiance de Noël  
Saveurs exquises, paniers surprises, air pur, décor féérique, patin sur glace, promenade en traineau, terrasse extérieure, sapins, décorations de Noël (guirlandes, couronnes, etc.)

Le paradis de la framboise et comme hiver

BOUTIQUE OUVERTE 7 JOURS SUR 7  
ACTIVITÉS EXTÉRIEURES les samedis et dimanches de 9 h à 20 h JUSQU'AU 29 DÉCEMBRE

À 10 MIN DE LENNOXVILLE

COOKSHIRE

JOHNVILLE

CH. ORR

AR. CH. COUTURE

48, chemin Couture Johnville Québec J0B 2A0 (519) 837-2126

Framboisière de l'Estrie

MAÎTRE FRAMBOISIER

ESTRIE FRUITS

25613

## JEAN-LUC MONGRAIN A CHOISI SA RADIO

CHLT 630  
RADIO MÉDIA  
des 8 h 20

26818

# Un réseau de braconnage touché en plein coeur

Pierre SAINT-JACQUES

Sherbrooke

La récolte de chevreuils a été excellente cet automne non seulement pour les chasseurs mais également pour les braconniers et, surtout, par les agents de conservation de l'Estrée qui ont aussi connu un automne record avec 65 spécimens de gros gibier saisis.

Ces derniers ont garni leur tableau de chasse mercredi soir. Vingt-six agents de conservation de la faune ont alors procédé à des perquisitions dans le secteur de Sherbrooke, de Stoke et de Saint-Mathias-de-Bonneterre, dans la soirée, ce qui leur a permis de démanteler un réseau de braconnage, de vente et d'achat de cerf de Virginie.

La Direction régionale de l'Estrée du ministère de l'Environnement et de la Faune s'affairait hier à compléter cette enquête.

Au total, elle estime qu'une vingtaine de personnes seraient impliquées dans le réseau.

De ces gens, une dizaine pourraient bien faire face à un total de 35 chefs d'accusation traitant de chasse en temps prohibé, d'abattage au-delà de la quantité permise de cerf de Virginie, de possession illégale et de vente de cerf de Virginie, de tir à partir d'un véhicule et de chasse sans permis.

La liste des suspects pourrait s'allonger. Si la culpabilité à ces chefs était reconnue, elle entraînerait au minimum 55 000 \$ d'amendes.

M. Réal D. Carbonneau, chef du Service de la conservation de la faune, a expliqué que diverses plaintes et informations sur de présumés actes de braconnage dans la région de Stoke étaient parvenues à leurs oreilles en 1994.



Imacom-Daguerre, Martin Blache  
Un agent de conservation montre des carcasses de chevreuils saisis. En médaillon, Junko et son maître François Brazeau.

Les agents ont consacré une bonne partie de l'année 1995 à consolider les preuves recueillies puis dans le plan d'intervention pour l'automne 1996, ils devaient passer à l'action avec l'opération «Faucon» de mercredi soir.

«Lors des perquisitions, les agents de la conservation ont saisi sept carcasses d'animaux et divers objets ayant servi à la commission des actes illicites.»

L'escouade canine, notamment le maître

François Brazeau et le chien détecteur Junko, a assisté les agents lors de l'opération.

Petite parenthèse sur Junko. Le magnifique berger allemand a été formé pour la détection de gros gibier et de poissons, de douilles et d'armes, d'appâts, d'articles contaminés, de dépistage et de recherche de personne et pour la protection de son maître.

Il a pris du service en avril 1996 et déjà, les agents sont en mesure d'apprécier les qualités de

ce compagnon canin.

## Beaucoup de surveillance

M. Germain Côté, chef du bureau local de Sherbrooke, a souligné que l'enquête avait exigé beaucoup de surveillance stationnaire. Ce fut un travail long et patient.

Le réseau opérait comme des cellules différentes.

L'agent Pierre Tremblay, enquêteur principal dans ce dossier, a expliqué que ce réseau était fort particulier du fait que la majorité de ses membres étaient des individus criminalisés, au passé judiciaire assez éloquent.

«Le fait que leurs activités et leur façon d'opérer différaient grandement du braconnier conventionnel, il a fallu nous ajuster avec cette réalité.»

Trois autres volets ont coiffé le «Faucon» car la GRC, la SQ et la SM de Sherbrooke ont dû intervenir également dans cette affaire.

M. Carbonneau a précisé que les saisies de mercredi soir portent à 65 le nombre de gros gibiers saisis par les agents de la conservation de la faune de l'Estrée, pour l'automne 1996. «Il s'agit d'un record pour la région.»

## Un allié de taille: le public

M. Carbonneau a rappelé que la mise au jour de ce réseau de braconniers a été rendue possible grâce à la collaboration du public. On estime à quelque 500, les plaintes et les diverses informations du public enregistrées en une année.

«Une telle opération aura certainement des retombées positives pour notre patrimoine faunique de même que pour la population qui en bénéficie de diverses façons. Le ministère rappelle que la collaboration du public est essentielle dans ces circonstances et met à sa disposition le service S.O.S. Braconnage, 24 heures sur 24, au 1-800-463-2191.»

# La GRC en profite pour saisir drogues et argent

Sherbrooke(psj)

La Gendarmerie Royale du Canada de Sherbrooke, en collaboration avec la direction régionale du ministère de l'Environnement et de la Faune de même qu'avec le Service de police de la Ville de Sherbrooke, a participé à la perquisition de deux résidences, à Sherbrooke et à Stoke, et à l'ar-

restation d'un couple, dans la soirée de mercredi.

On comprendra que cette action se déroulait dans le cours du démantèlement d'un réseau de braconnage.

Lors des arrestations, la GRC a saisi 20 sacs de plastique contenant chacun une demi-livre de marijuana et 6000 \$ en argent comptant. Dans les autres perquisitions, des quantités de drogue et de l'argent comptant ont éga-

lement été saisis mais pour des valeurs de moindre importance.

Le couple appréhendé qui habite dans la région de Stoke, Alain Mathieu et Johanne Dubois, a été mis en accusation, hier après-midi, au palais de justice de Sherbrooke, pour trafic de stupéfiants et pour possession en vue de trafic.

La GRC indique que l'origine de la marijuana n'a pas encore été établie à

savoir si elle provenait de plantations locales ou de cultures hydroponiques.

L'enquête est toujours en cours et on prévoit d'autres arrestations.

## Monnaie contrefaite

Par ailleurs, une autre opération de la GRC a abouti à l'arrestation d'un autre individu et à la saisie de 4110 \$ en billets contrefaits, à savoir 281 coupures de 10 \$ et 13 coupures de 100 \$ en

dénomination canadienne.

Le suspect appréhendé faisait l'objet de plusieurs mandats d'arrestation par les corps policiers de la région pour différents actes criminels.

Toute information relative à ces deux affaires ou à tout autre acte criminel peut être communiquée aux autorités de la GRC, 819 564-5770 qui la traiteront sous le sceau de la confidentialité.

## DE L'AIDE POUR LES PANIERS DE L'ESPOIR

### Les Patriotes d'Ascot s'impliquent

Pour une 10e année, les Patriotes d'Ascot (anciennement la Surveillance de quartier) s'impliquent pour une 10e année consécutive à la cause des Paniers de l'Espoir de Rock Guertin. Les Patriotes passeront de porte en porte dimanche sur leur territoire pour recueillir des denrées non périssables qui seront remises aux familles démunies de la région. La collecte débutera à 11h. Les personnes voulant donner un coup de main peuvent communiquer au 566-1272 ou se rendre au local des Promenades King, voisin de la Pâtisserie Liégeoise, à 8h30 samedi.

### District Montcalm

Jean-Luc Lavoie, conseiller municipal au district Montcalm, et son équipe cueilleront des denrées non périssables ce samedi entre 9h et 18h. Cette collecte se fera sous forme de sollicitation porte à porte. De plus, les gens qui désirent donner un coup de main peuvent communiquer au 566-1272 ou se rendre au local des Promenades King, voisin de la Pâtisserie Liégeoise, à 8h30 samedi.

### Saint-Jean-Baptiste et Coeur-Immaculée

Dans les districts Saint-Jean-Baptiste et Coeur-Immaculée, le conseiller Michel Carrier accompagnée de plusieurs bénévoles identifiés «Rock Guertin» passeront de porte en porte ce samedi entre 10h et 14h, pour amasser des denrées non périssables et des montants d'argent. Pour informations, on communique au 566-4589.

### Appui de Charest

Jean Charest, député de Sherbrooke et chef du Parti progressiste-conservateur, donne une contribution de 1500 \$ et plus de 200 caisses de denrées non périssables à la cause des Paniers de l'Espoir.

À l'occasion de son cocktail de Noël, M. Charest continue, d'année en année, à encourager la Fondation Rock Guertin en demandant à tous ses invités d'apporter, dans un esprit de partage, des denrées non périssables pour les démunis.

### Besoin de savon

Le lundi 16 décembre, de 10h à 17h, l'autocar Voyages Bellevue sera aux bureaux de cette compagnie, au 1650, rue Portland (coin Bryant) pour recueillir des dons de savon. Plus de 500 articles ont déjà été amassés. Cependant, il y a un urgent besoin de savon pour la lessive. Lundi à 9h, l'autocar se rendra à l'église Saint-Boniface pour recueillir les dons des gens du Club de l'Âge d'Or dirigé par Hélène Roy. À 9h45, il sera à la garderie Maya, rue Dominion. Les enfants ont eux aussi préparé leur contribution.

### À Coaticook

Coaticook - C'est aujourd'hui qu'à lieu une soirée spéciale au Greenwich pub (sous le bar Ailleurs) afin d'aider la Fondation Rock Guertin. Pour l'occasion, on demande d'apporter des denrées non périssables, autre que des conserves, par exemple: biscuits, pâtes, farine, sucre et beurre d'arachide ou un don de 2 \$ et plus. Au cours de la soirée, il y aura de l'animation et différents jeux.

Cette initiative a été prise en raison du manque de nourriture pour satisfaire toutes les demandes des paniers de Noël. Les dons sont également acceptés demain à partir de 16 heures et dimanche à partir de 12 heures. Dimanche, de 12 heures à 17 heures, un service de collecte à domicile sera disponible. Information: Frédéric ou Eric au 849-0402.

# EATON

vosre magasin des rabais des fêtes

## Encore d'autres bonnes raisons de profiter de notre VENTE DE 3 JOURS

<p><b>Pas de TPS ni de TVQ</b> sur tous les bijoux en argent</p> <p><b>30% de rabais</b> sur toutes les bottes d'hiver pour hommes <small>(sauf Prospector)</small></p> <p><b>10% de rabais</b> sur tous les chocolats <small>(sauf Laura Secord)</small></p> <p><b>Liquidation!</b> <b>Jusqu'à 70% de rabais</b> sur tous les jeux et accessoires vidéo fins de séries</p>	<p><b>25% de rabais</b> sur tous les portefeuilles pour femmes</p> <p><b>25% de rabais</b> sur tout le denim Attitude pour femmes</p> <p><b>15% de rabais</b> sur tous les téléviseurs fins de séries et à liquider</p> <p><b>5\$ de rabais</b> sur appareil photo Quicksnap Fuji, 27 poses (Prix courant 14,99\$) <b>Après le rabais 9,99\$)</b> <b>Jusqu'au 24 décembre</b></p>	<p><b>30% de rabais</b> sur toutes les chaussures habillées pour hommes <small>(sauf Rockport et Prospector)</small></p> <p><b>25% de rabais</b> sur tous les draps et taies en finette</p> <p><b>20% de rabais</b> sur tous les appareils photo et téléphones fins de séries à liquider</p> <p><b>25% de rabais</b> sur toutes les tables d'appoint</p>
---	---	--

Rabais sur le prix original étiqueté. En vigueur jusqu'au 15 décembre, sauf indications contraires. Solderie des manufacturiers et magasins-entrepôts non compris. Certaines exceptions s'appliquent. Détails en magasin.

## Et pour améliorer encore toutes ces aubaines.

# PAS DE TPS\*

**dans tout le magasin sur presque tous les articles à prix courant, en vente et à liquider jusqu'au dimanche 15 décembre.**

\*Nous déduisons un montant équivalent à la TPS. Exceptions : produits de beauté et fragrances, lunettes de soleil, serviettes Royal Velvet, téléviseurs GAOO Panasonic, livres à liquider, ordinateurs, bracelets de montres, vidéo et audiocassettes pré-enregistrées, disques compacts, montres Gucci, tous les dessous et bas Calvin Klein et Jockey, accessoires mode Liz Claiborne et Guess, chaussures Easy Spirit, petits appareils électriques et de soins personnels, chèques-cadeaux Eaton, restaurants, concessions et services. Les offres sans taxe ne peuvent être jumelées. Détails en magasin.

**Offrez-vous un toutou-surprise 101 dalmatiens Disney.**

**Seulement 9,98\$ avec tout achat.**

© Disney

Eaton. On veut être votre magasin des fêtes.

Visitez notre site Web à l'adresse [www.eatons.com](http://www.eatons.com)

# Opinions

**La Tribune**

Raymond Tardif,

Président et Éditeur

Jacques Pronovost,

Rédacteur en chef

## EDITORIAL

### La police empêtrée dans ses filets


 Pierre-Yvon  
BÉGIN

Coup de filet de 40 millions \$, titrait La Tribune mercredi matin. Le journal faisait évidemment référence à la manœuvre d'éclat de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), détachement de Sherbrooke, qui prétend avoir démantelé un réseau de contrebande. L'encre n'était pas encore sèche que la GRC fait marche arrière et contribue du même coup à entretenir le climat de suspicion qui règne depuis quelques mois autour des forces policières du Québec.

En conférence de presse mardi, la GRC a d'abord fait état d'une longue et minutieuse enquête de deux ans à la suite de laquelle les agents ont effectué 33 perquisitions et 15 arrestations. Avant de procéder à ces arrestations, la GRC a obtenu neuf mandats d'arrestation. Quelques heures plus tard, le procureur de la Couronne décidait de ne porter des accusations que contre sept personnes.

Pourtant, en conférence de presse, la GRC a nommé les neuf personnes contre lesquelles des mandats d'arrestation ont été émis. Pire, elle a dévoilé à la presse les photos de ces neuf personnes. Identifiés par la GRC, Claude Charron et Gaétan Boilard ne seront pas poursuivis par la justice. Une question se pose: comment peut-on, à la suite d'une enquête de deux ans,

obtenir des mandats d'arrestation, procéder à ces arrestations et ne pas déposer d'accusations? Une bavure?

Il y a un vide, un trou énorme qui laisse songeur. Même si les agissements de la GRC de Sherbrooke n'ont pas la portée des affaires Matticks et Guttman, ils présentent des similitudes sur les façons de faire des forces policières. Il n'y a rien dans ce dernier épisode pour redorer leur blason et redonner confiance à la population.

Rappels d'abord les affaires Matticks et Guttman. Dans le premier cas, les accusations seront retirées contre une bande de criminels, même si l'enquête a permis de saisir une quantité impressionnante de stupéfiants. Parce que les enquêteurs ont fabriqué de faux documents pour aider les criminels à se compromettre, la justice a été forcée de passer l'éponge. L'affaire élabore la Sûreté du Québec au point où le ministre de la Sécurité publique se voit dans l'obligation de confier à Lawrence Poitras le mandat d'enquêteur sur les pratiques internes de la SQ.

Dans le cas de l'avocat Allan Guttman, il fut également acquitté même si on avait la preuve qu'il a comploté pour importer une tonne de cocaïne. Cette fois, les enquêteurs se sont basés sur les déclarations d'un délateur pour aller chercher le mandat afin de procéder à l'écoute électronique.

Chargé d'examiner les pratiques en matière d'enquêtes criminelles au sein des corps de police du Québec, le groupe de travail présidé par Jacques Bellemare recommande justement de revoir les méthodes policières. Il suggère entre autres que les enquêteurs se disciplinent à donner toutes les informations au juge à qui l'on demande d'émettre des mandats d'arrestation. Sans cette exigence minimale, c'est comme si les policiers pouvaient émettre eux-mêmes les mandats.

Dans le cas de la GRC de Sherbrooke, on peut s'interroger sur la valeur des mandats d'arrestation obtenus, si quelques heures plus tard, la justice est incapable de poser des accusations. Les procès qui suivront peut-être dans le cas des sept accusés, démontreront sans doute comment ces mandats ont été obtenus. Il y a fort à parier que l'avocat Michel Dussault, qui représente six accusés, scrutera attentivement la façon de procéder de la GRC.

Reste qu'il est frustrant autant pour le public que les policiers eux-mêmes, de voir des criminels s'en tirer blancs comme neige en raison de vice de procédures. Il n'est pas facile d'épingler des professionnels du crime, qui possèdent souvent des moyens bien supérieurs aux forces de l'ordre. Pourtant, les enquêteurs se doivent de respecter la loi à la lettre. À employer les méthodes de ceux qu'ils pourchassent, les policiers risquent d'être confondus avec leur cible.

## RÉPLIQUE

### Une région a besoin de tous ses outils

M. Mario Goupil,

À la lecture de votre chronique de samedi dernier, j'ai failli à mon tour, m'étouffer avec ma gorgée de café.

Vous avez écrit: «Même si l'équipe venait à quitter Sherbrooke, ce ne serait pas la fin du monde... la ville de Sherbrooke s'est retrouvée sans équipe de hockey pour une période de deux ans. Personne n'a fait de dépression à ce que je sache.»

Voilà le genre de commentaires que la jeunesse d'aujourd'hui déteste de la part de la génération d'après-guerre installée dans sa sécurité syndicale et financière. Les Faucons de Sherbrooke créent cinq emplois à temps plein et plus d'une centaine à temps partiel (ventes, concessions, billetterie, sécurité, stationnement, etc.). Plusieurs étudiants peuvent ainsi alléger le fardeau financier de leurs parents pour leurs études. Ce ne serait pas la fin du monde pour vous, mais pour eux ce serait la perte d'un emploi. Nous avons déjà vu mieux comme solidarité.

Une région comme Sherbrooke a besoin de tous ses outils, de tous ses symboles et de toutes les entreprises existantes. Sinon, elle s'éteint lentement.

Nous sommes certains que personne ne ferait de dépression à la suite de la fermeture de notre journal La Tribune. L'information écrite continuerait à circuler à Sherbrooke par l'intermédiaire de

Journal de Montréal ou La Presse. Mais nous avons trop de respect pour les emplois créés par notre quotidien, nous avons trop de respect pour l'outil économique qu'est notre quotidien, nous avons trop de respect pour le développement de notre région pour en parler avec désinvolture et indifférence. Nous serons toujours derrière le maintien et la création d'emplois de quelque entreprise que ce soit.



Réal Létourneau

Les bénévoles de la direction des Faucons ont beaucoup de respect pour leurs employés et font tout ce qui est humainement possible pour leur conserver leur source de revenus et, M. Goupil, ce n'est pas peu important pour eux.

Vos confrères de la section sportive ont dû également apprécier votre commentaire et votre solidarité syndicale, car si le club partait, ils y perdraient sûrement quelques heures de travail.

Continuez à faire de l'analyse et du commentaire, nous n'en ferons pas de dépression. De notre côté, nous préférons travailler modestement au développement de notre région.

 Réal Létourneau  
Président du club de hockey  
Les Faucons de Sherbrooke

### Dilapidation des fonds publics, dilapidation et demie

 M. Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef  
La Tribune

Dans l'édition du 11 décembre 1996, M. Mario Goupil dénonce le gaspillage de fonds publics associé à l'envoi d'une lettre de remerciement aux participants de l'Étude canadienne sur la santé et le vieillissement. L'article présente plusieurs informations erronées que je voudrais corriger.

M. Goupil met en doute la pertinence de la phase II de l'Étude canadienne sur la santé et le vieillissement. Rappelons que la phase I de cette étude multicentrique a permis d'évaluer l'état de santé de 10 000 Canadiens âgés dont 450 dans la région de l'Estrie.

Cette étude a permis entre autres, pour la première fois, de mesurer l'ampleur des maladies dégénératives affectant les fonctions intellectuelles comme la maladie d'Alzheimer. Les données de cette étude nous apprennent que 8% des personnes de plus de 65 ans et le tiers des personnes de plus de 85 ans sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de démence.

Ces maladies engendrent l'institutionnalisation et des coûts de santé très importants. Le vieillissement attendu de la population fera en sorte que d'ici 10 ou 15 ans, ce type de maladie mettra en péril le maintien de notre système de santé universel. La phase I a aussi permis d'établir les coûts sociaux de ces maladies et les facteurs de risque qui y sont associés.

La phase II de cette étude n'est pas une réplique de la phase I mais vise plutôt à comprendre les mécanismes d'apparition et d'évolution de ces maladies. Les 10 000 Canadiens âgés de la phase I sont réévalués cinq ans plus tard, afin de déterminer l'évolution de leur état de santé. Cette phase II permettra de comprendre quels sont les facteurs associés au développement de la maladie d'Alzheimer, dans le but d'en déterminer les causes et de fournir des pistes pour un traitement et une prévention efficace.

Cette étude permettra également de connaître le devenir des nombreuses personnes âgées qui présentent des troubles de la mémoire et qui sont inquiètes quant à la possibilité que ces troubles s'aggravent et soient le prélude à la terrible maladie d'Alzheimer. Actuellement, les médecins ne peuvent rassurer ces personnes puisque l'évolution de ces troubles de la mémoire n'est pas bien connue.

La région de l'Estrie devrait être fière de contribuer à cette étude nationale qui représente l'une

des plus importantes recherches menées sur ce sujet dans le monde. D'un point de vue économique, cette étude a créé, dans notre région, quatre nouveaux emplois pendant quatre ans.



Dr Réjean Hébert

La participation à cette étude exige des sujets une évaluation infirmière, médicale et neuro-psychologique qui dure entre quatre et cinq heures, en plus d'un interview réalisé auprès d'un proche apportant à la personne âgée le soutien et les soins nécessaires.

Les sujets de l'étude ont accepté avec bienveillance de se soumettre à cette évaluation à deux reprises et nous croyons important de les remercier de cette participation. Nous avons donc envoyé à chacun des participants un certificat d'attestation en guise de remerciement. Ce certificat qu'on ne peut plier dans une enveloppe standard a effectivement coûté 90 cents l'unité. Nous croyons qu'une telle marque d'appréciation est justifiée par rapport à l'investissement considérable des sujets dans l'étude. Plusieurs personnes âgées nous ont témoigné leur appréciation de cette marque de courtoisie.

M. Goupil jugeait impardonnable une telle dilapidation des fonds publics. Je trouve impardonnable qu'un journaliste porte de tels jugements sans, au préalable, avoir recueilli une information éclairée en contactant les personnes en cause ou à tout le moins, en consultant les archives de son propre journal qui faisait état de l'étude (édition du 3 février 1996) ou encore mieux, en consultant deux autres journaux de l'Estrie (La Nouvelle, 25 février 1996 et The Record, 7 août 1996) qui ont traité de façon précise et détaillée de l'étude en question.

Le temps que je consacre ici à rectifier les faits et à informer convenablement le public représente, quant à moi, un bien plus grande dilapidation des fonds publics que les 90 cents dépensés pour affranchir une lettre de remerciement à des personnes âgées qui ont contribué de leurs temps à l'avancement des connaissances sur des problèmes de santé importants.

Je demeure disponible pour toute autre information complémentaire et vous prie d'accepter mes salutations.

 Dr Réjean Hébert  
Centre de recherche en gériatrie et gérontologie


## TRIBUNE LIBRE

### Bien connu aussi des francophones

 M. Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef  
La Tribune

J'ai pris connaissance de l'article publié le 2 décembre, dans la page «Arts et spectacles» sur Northrop Frye.

Il était heureux d'accorder une importante manchette à cet éminent critique de renommée internationale né à Sherbrooke.

D'après l'article, il serait «peu connu dans les milieux universitaires francophones» et bien connu des professeurs de Bishop's. Je ne doute aucunement de cette deuxième assertion. La première cependant me surprend. M. Frye a constitué une référence importante pour les littéraires de l'Université de Sherbrooke au point que celle-ci, sur leur recommandation, lui a décerné un doctorat honorifique en juin 1976.

J'ai dans ma bibliothèque, comme d'autres collègues, plusieurs de ses ouvrages.

On pourrait, à la même occasion, rappeler qu'un autre critique de grande notoriété est né et a vécu sa jeunesse à Sherbrooke, Gilles Marcotte, professeur émérite de l'Université de Montréal.

Veillez agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations cordiales.

 Antoine Sirois  
Sherbrooke

### À propos de la culture québécoise

À la suite d'une récente lettre de M. Jean-Paul Savard publiée dans La Tribune, au sujet de l'émission Scoop et de son langage abominable et condamnable, j'aimerais apporter les quelques réflexions suivantes. Il ne faut pas s'en surprendre car cela fait partie de ce qu'on appelle la belle culture québécoise. On a même tout un ministère dirigé par Mme Louise Beaudoin, pour donner à même nos taxes, de grasses subventions pour encourager et soutenir cette belle culture québécoise.

On pousse même l'ironie jusqu'à paraître surpris que la plupart des immigrants ne soient

pas très enclins à adopter cette haute culture et avoir vraiment envie de parler le français du Québec. Que l'on pense aussi à la réputation des Québécois au Mexique, que l'on surnomme les «Tabernacos». J'aimerais que tous ceux qui ne sont pas d'accord avec ce qu'on appelle la culture québécoise, le fassent savoir à Madame Beaudoin.

 Georges Riendeau  
Valcourt

### Qu'arrive-t-il des patients ?

Je me pose souvent la même question. Depuis sept ans, je travaille dans le milieu hospitalier. À force d'écouter ce qui se passe, de voir les administrateurs s'arracher les cheveux, de regarder le personnel se donner à bride abattue et le patient s'inquiéter, j'ai décidé de m'attarder un peu sur ce sujet.

Le CUSE: sommes-nous en train de créer un monstre dont nous ne pourrions garder le contrôle? Il semble bien que oui, hélas! En règle générale, plus les systèmes sont énormes, plus l'on s'enfoncé dans les complications. La preuve: le système téléphonique. Je crois qu'un retour aux sources s'impose.

Dans toute cette restructuration, il y a une chose qu'il ne faut pas perdre de vue: le patient, que va-t-il lui arriver? L'ère moderne: depuis le début de la fusion que l'on nous parle de nouvelles technologies, de révolution médicale alors que la gestion elle, est archaïque, dépassée d'au moins 20 ans par rapport à ce qui se passe aux USA ou en Europe.

Il y a beaucoup de boulot à abattre, je le sais. Mais ce n'est pas en écrasant la masse des travailleurs que vous réussirez. Les humains n'existent pas dans vos calculs. Il n'y a qu'une façon de réussir cette fusion et c'est en s'unissant que nous pourrions y arriver. M. Normand Simoneau, M. Normand Leblond, M. Jean-Pierre Duplantie, M. Serge Trachy, c'est à vous que cette lettre s'adresse. Vous ne pouvez faire taire et vous le savez bien. Car cette opinion des lecteurs ne contient que la vérité. Des documents de travail vous parviendront sous peu par courrier interne. Comme vous pouvez le constater je n'ai pas peur de mes opinions. Et je signe,

 Denis Bergeron  
Préposé aux bénéficiaires  
Site King

ADMINISTRATION	RESSOURCES HUMAINES	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et Éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Michel Poulin Directeur	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Pierre Dubois Adjoints au directeur
				René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Carrière Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit	André Cuestau Directeur
						Sergo Nadeau Adjoint au directeur

Services essentiels de premiers répondants

# Les Estriens sont peu sensibilisés, peu intéressés

Sherbrooke (LEA)

Pour Louise Lemire, cela n'a pas de prix. C'est une question de vie ou de mort. Pourtant, elle a complété, hier soir, sa tournée dans les sept MRC de l'Estrie où son message est pratiquement tombé dans l'oreille d'un sourd.

Sur les 125 municipalités estriennes, seulement deux comptent sur les services de premiers répondants: Mansonville et Sherbrooke. Ces deux villes sont les seules à bénéficier des services de pompiers formés pour venir au secours des gens dans un cas d'urgence. Par exemple, ça prend plus de 20 minutes avant qu'une ambulance franchisse la distance entre Eastman et Mansonville.

«Imaginez, près de 30 minutes, c'est énorme pour une personne qui a besoin de secours! Pensez-vous que les ambulanciers ne sont pas contents lorsqu'ils arrivent à Mansonville et que la personne n'est pas bleue marine», image Louise Lemire, conseillère aux services pré-hospitaliers d'urgence à la région régionale.

À Sherbrooke, ce service s'avère nécessaire en raison de la haute densité de la population. «Avec 129 000 habitants (dans la MRC de Sherbrooke) et seulement quatre ambulances de disponibles dans le meilleur des cas, le rôle de premiers répondants devient doublement important.»

À Mansonville, on se dit combien heureux de compter sur les services de premiers répondants. «On a reçu plusieurs remerciements dont un qui disait: 'Merci d'avoir sauvé la vie de mon enfant.'»

En plus d'avoir suivi un cours de formation de 45h, les pompiers ont l'équipement requis lorsqu'ils arrivent sur les lieux d'une urgence, que ce soit un accident ou un arrêt cardiaque.

Un manque d'information

Alors si ce secours de premiers ré-

pondants s'avère un véritable succès, comment expliquer que d'autres municipalités tardent à emboîter le pas? Louise Lemire croit tout simplement que c'est parce que les gens sont mal informés.

«On a discuté avec plusieurs municipalités et on nous a dit que c'est intéressant, mais qu'ils se doivent d'y aller avec les demandes de la population. Et les citoyens leur demandent des chemins asphaltés, des ponts, des pisci-

nes, etc. Mais entre des balançoires et un service de premiers répondants, lequel est le plus important», demande Mme Lemire.

Et pour Louise Lemire, il n'est pas question d'abandonner son champ de

bataille. «Jamais de la vie! On va travailler encore plus fort. C'est trop important», rétorque-t-elle en espérant que les gens vont questionner leur municipalité à ce sujet.

## Oui! Votre caméscope pour Noël...

sous le sapin à Noël...

payable en juillet 1997!

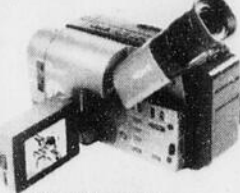
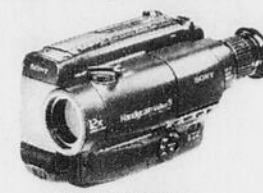
Vendredi, samedi et dimanche seulement  
les 13, 14 et 15 déc. '96

3 ANS\*  
de garantie  
incluse

Beaux souvenirs, douce mémoire!

Votre plus grande richesse, votre plus bel héritage, immortalisez les moments inoubliables...

Caméscopes compacts, légers, très simples d'utilisation et capables de capter des images claires même à la pénombre.



No. de modèle  
Format  
Zoom  
Éclairage minimum  
Viseur  
Exposition autom.  
Définition  
Titreur

JVC

GRAN210  
• VHS-C  
• 12X  
• 2 lux  
• Noir et blanc  
• Oui  
• 240 lignes  
• Oui

SPECIAL

699\$

PRIME: SAC GRATUIT

SONY

CCDTR64  
• 8 mm  
• 12X optique  
• 0,8 lux  
• Couleur  
• 3 modes  
• 250 lignes  
• 9 pré-réglages

789\$

PRIME: SAC + BATTERIE + CASSETTE (valeur: 100\$)

SONY

CCDTR111  
• 8 mm  
• 12X optique  
• 0,8 lux  
• Écran couleur 2,5"  
• 3 modes  
• 250 lignes  
• 9 pré-réglages

1079\$

PRIME: SAC + BATTERIE + CASSETTE (valeur: 100\$)

SONY

CCDTR910  
• Hi-8 InfoLithium  
• 30X/15X  
• 2 lux  
• Viseur couleur  
• 6 modes  
• 400 lignes  
• Multilingue

1589\$

\*\* Aucun dépôt, aucun intérêt si acquitté avant le 12 juillet 1997 sur produits sélectionnés. Versement mensuel minime requis. Sujet à l'approbation du crédit. \*Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer.

OUVERTS LE DIMANCHE

PROPRIÉTAIRE À SHERBROOKE: G. DOYON T.V. SON

VENTE-SERVICE-LOCATION: 1112, rue Conseil, Sherbrooke • 565-3177

26466 VENTE: 2222, rue King Ouest, Sherbrooke • 566-0261

**Dumoulin**  
branché sur l'électronique et l'informatique



## Un virage réussi au CLSC SOC

Sherbrooke (FG)

Le CLSC SOC est maintenant en mesure de démontrer qu'il a nettement pris le virage ambulatoire et que la population réagit avec enthousiasme face à une plage horaire plus grande et des points de service mieux pourvus.

Lors de l'assemblée générale du CLSC, la présidente, Odette Dion, a indiqué que tant en matière de services à domicile, suivis post-nataux et services ambulatoires, l'achalandage a connu des proportions phénoménales en l'espace d'un an.

Ainsi, par exemple, les infirmières du CLSC ont augmenté leurs visites à domicile de 36 pour cent de la fin juillet 1995 à la fin juillet de cette année et 45 pour cent plus d'usagers ont reçu la visite d'auxiliaires familiales. En suivi post-natal à domicile, on parle d'une augmentation de 300 pour cent des services infirmiers. En matière de visites de la part des usagers pour les différents services offerts sur Camirand, ce sont là aussi des taux énormes de progression.

Mme Dion a signalé que cela tient autant à des heures d'ouverture plus grandes et à des ententes de partenariat avec les autres ressources du réseau qui portent fruit.

Aussi, en plus de travailler à réaliser de nouveaux mandats, comme en matière de santé mentale, le CLSC SOC, qui est en voie de regroupement administratif avec Gaston-Lessard, entend accentuer encore plus sa présence dans ses points de service, comme Argyll où, en plus du centre de prélèvement, des soins infirmiers et psychosociaux sont disponibles.

Mme Dion était en outre particulièrement fière de présenter les résultats d'un sondage réalisé par la firme BIP (Bureau d'intervieweurs professionnels) auprès de 300 usagers et qui montre une bonne connaissance des services offerts et un net degré de satisfaction.

Coupe aux médecins

## Virage menacé

Sherbrooke (MM)

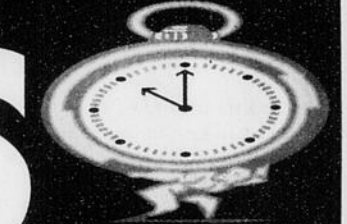
En annonçant une coupe de plus de 6 pour cent de la masse monétaire dédiée aux médecins, le ministre de la Santé menace les chances de réussite du virage ambulatoire entrepris en Estrie.

Présidente de l'Association des médecins omnipraticiens de l'Estrie, le Dre Raymonde Vaillancourt confirme que les médecins sont prêts à faire leur part dans le redressement des finances publiques. Mais le ministre Jean Rochon en demande trop.

«On s'attendait à des coupures. À des coupures de 2 ou 3 pour cent. Pas de 6. Même que c'est plus que 6 pour cent, parce que nos salaires ont déjà été coupés, de livrer le Dre Vaillancourt. Et ces coupures ne tiennent pas compte des frais de pratique qui ne cessent d'augmenter. C'est la survie même de certains cabinets qui est en jeu.»

# TOYS "R" US

## ÉCONOMIES DE DERNIÈRE MINUTE



JUSQU'AU DIMANCHE 15 DÉCEMBRE\*

Sam. 14 déc.  
**Prix chocs!**  
**ÉCONOMISEZ 30%**  
SUR LE PRIX PASSÉ L'ÉVÈNEMENT  
Milton Bradley  
**Jeu et casse-tête Jumanji**  
354295. Prix passé l'événement 29,98 \$  
Achats en personne seulement.  
Tant qu'il en restait Sam. 14 déc. seulement!

**JUMANJI**  
1997

**NOUVEAU BAS PRIX!**  
Canada Games  
**Boutique DollyMaker**  
160180. Anc. 29,97 \$  
**1998**  
Économies sur moules et Goop DollyMaker!  
**498-1498**

**ÉCONOMISEZ 5%**  
JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE  
Mattel  
**Coffret d'estampage Polly Pocket**  
334456, 015823.  
Notre prix cour. 24,99 \$  
**1997**

**ÉCONOMISEZ 10%**  
JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE  
Mattel  
**Mini fourgonnette de Barbie**  
068357. Cour. 49,99 \$  
**3997**

**ÉCONOMISEZ 7%**  
RABAIS INCLUS  
Tyco  
**Dagger 6 V**  
971197. Notre prix cour. 49,98 \$, moins rabais postal de 7 \$  
**4298**  
après rabais

**SUPER VALEUR!**  
Mattel  
**City Garage Hot Wheels**  
235083  
**4699**

**SUPER VALEUR!**  
Mega Bloks  
**Fire Chief Wagon**  
75 pcs  
Casque inclus!  
026980  
**2499**

**ÉCONOMISEZ 30%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Sega  
**Genesis Nomad Portatif**  
973661. Cour. 229,99 \$  
**1997**

**ÉCONOMISEZ 5%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Hasbro  
**Bébé Animé Jus et Biscuits**  
299979, 300004. Cour. 44,99 \$  
**3997**

**ÉCONOMISEZ 3%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Wrebbit  
**Casse-tête à 3D du Roi Lion 2 en 1**  
031046. Cour. 12,97 \$  
**997**

**ÉCONOMISEZ 2%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Mattel  
**Kelly Heure du bain ou Jolis Rêves**  
Cour. 14,99 \$  
**1297** Chac.

**ÉCONOMISEZ 10%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Mattel  
**Manoir de rêve de Barbie**  
320765. Cour. 99,99 \$  
**8997**

**ÉCONOMISEZ 5%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Canada Games  
**Tye Dye Teddy**  
286338. Cour. 24,99 \$  
**1997**

**ÉCONOMISEZ 5%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Playtech  
**Magnétophone de Little Tikes**  
065544. Cour. 49,99 \$  
**4497**

**ÉCONOMISEZ 10%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Main Event  
**2 Skydancers avec lanceur**  
014303. Cour. 21,99 \$  
**1197**

**ÉCONOMISEZ 3%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Hong Kong City Toys  
**Poupées de 33 cm Maria ou personnalité**  
074497, 319392. Cour. 12,99 \$  
**997** Chac.

**ÉCONOMISEZ 2%**  
JUSQU'AU 15 DEC.  
Irwin  
**Schtroumpf Carnaval avec figurine**  
027855. Cour. 16,99 \$  
**1497**

**Nintendo**  
**Donkey Kong 3 pour Super Nintendo**  
789291  
**7999**

**Main Event**  
**Flotte de la Guerre des étoiles**  
312193  
**1399**

**Fisher-Price**  
**Mini Tapis foure-tout**  
261718  
**898**

**Tyco**  
**Rebound 6 V t.c.**  
258865  
**8999**

**HEURES PROLONGÉES PENDANT LES FÊTES! Appelez votre magasin local pour vous renseigner.**  
Les prix indiqués sont les prix moindres de vente courants de Toys "R" Us à moins qu'ils portent la mention de prix «initial» (ou anciennement). \*Les prix événementiels sont en vigueur les Vendredi 13 décembre et dimanche 15 décembre 1996 ou jusqu'à épuisement des stocks. Tous les articles sont sous réserve de leur disponibilité. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tout changement de prix réservé. Piles vendues séparément pour tous les articles à piles. © 1996 Geoffrey Inc. 26377

# Le Sherbrookoise Philippe Dunnigan aux côtés de Luciano Pavarotti

Steve BERGERON

Sherbrooke

Le violoniste d'origine sherbrookoise Philippe Dunnigan réalisera bientôt, ce qu'on pourrait appeler, un tour du chapeau musical. Après avoir joué aux côtés de Plácido Domingo et José Carreras en 1994, voilà qu'il se produira, en mars prochain, avec un troisième grand ténor mondial — et non le moindre: Luciano Pavarotti.

«Pavarotti est, en quelque sorte, le plus grand chanteur du siècle. Le niveau instrumental qu'il peut atteindre avec sa voix est phénoménal», confie le musicien. «Évidemment, c'est pour moi un grand honneur et une chance inouïe.»

«Avec Domingo et Carreras, qui sont aussi de grandes voix, j'étais excité, mais pas vraiment nerveux. Cette fois, je pense que ça va me travailler un peu», avoue le violoniste.

«Quand on est violon solo, on se tient seulement à trois pieds du chanteur. Avec Plácido Domingo, j'ai pu constater toute la puissance et le contrôle de sa voix. Il paraît qu'avec Pavarotti, c'est encore mieux. J'ai très hâte de voir aussi quel genre de personne il est.»

C'est parce qu'il est le violoniste solo attiré de Donald K. Donald, le producteur des spectacles de Domingo et Carreras, que Philippe Dunnigan a eu la chance de se produire avec les deux grands ténors. Cette fois, il a été choisi pour ce prestigieux rôle par Jacques Lacombe, assistant-chef de l'Orchestre symphonique de Montréal.

«Les agents de Pavarotti pour l'Amérique du Nord avaient communiqué avec l'OSM, mais celui-ci n'était pas libre pour le jour du récital. Jacques Lacombe m'a alors demandé de m'occuper de monter l'équipe des cordes, en plus d'assumer le poste de violon solo.»

Le spectacle de Pavarotti aura lieu le 12 mars 1997, au Centre Molson. Au programme, les plus classiques des grands airs d'opéra.

«Je commence très bientôt à étudier les oeuvres que j'aurai à jouer, car il n'y aura que six heures de répétition la veille du spectacle. Ce n'est pas beaucoup. Il faudra que je sois prêt, et en grande forme.»

Rompu aux comédies musicales

Philippe Dunnigan sera aussi le violon solo de la méga-comédie musicale *Jeanne La Pucelle*, le drame musical de

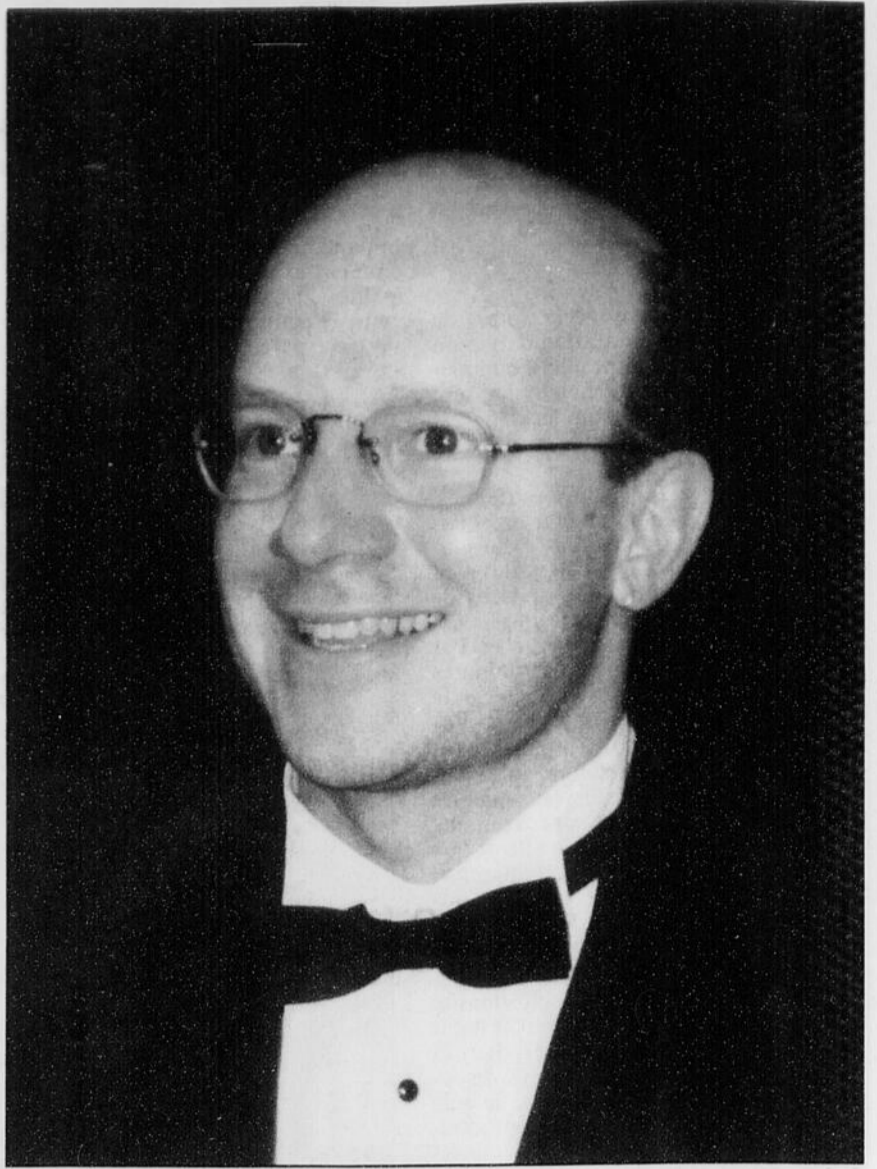
*Jeanne d'Arc*, qui sera jouée pendant dix semaines à la Place des arts de Montréal, à partir du 7 février. Le musicien sera toutefois en terrain connu, vu qu'il a déjà fait *Le fantôme de l'opéra*, *Evita* et *Demain matin Montréal m'attend*.

Philippe Dunnigan prépare un récital pour le 6 avril 1997 à la salle Serge-Garant de l'École de musique, où il enseigne depuis 1992. Au programme, deux trios pour violon, violoncelle et piano de Robert et Clara Schumann. Il sera accompagné par la pianiste Claire Ouellet et par la violoncelliste Annie Gadbois.

Philippe Dunnigan a également été violon solo avec les Natalie Cole, Barry White, Chris de Burgh et Rod Stewart. On a pu l'entendre sur les albums *Mystère*, *Allegria* et *Quidam* du Cirque du Soleil. Il a également composé la trame sonore du film d'animation de Frédéric Back *L'homme qui plantait des arbres*, en 1988.

Photos: archives La Tribune

Après Domingo et Carreras, le violoniste d'origine sherbrookoise Philippe Dunnigan aura la chance de se produire aux côtés du ténor de réputation internationale Luciano Pavarotti, le 12 mars prochain, lors d'un récital au Centre Molson de Montréal.



Pour tous les membres du Club Sears

Du jeudi 5 décembre au dimanche 15 décembre 1996, utilisez votre carte Sears pour vos achats en magasin, par catalogue ou à un centre de liquidation et obtenez le double des points du Club Sears sur presque tout.\*



Le Club Sears, c'est tout à votre avantage.

Les points du Club Sears peuvent être échangés contre des récompenses gratuites†. Contrairement à d'autres clubs, avec le Club Sears, vous n'avez aucune restriction lorsque vous choisissez votre récompense en magasin, par catalogue ou dans un centre de liquidation; même si l'article est en solde. Vous pouvez choisir parmi plus de 50 000 produits et services y compris des articles de mode, des appareils ménagers, des meubles; même à l'Agence de voyages. Vous avez plus de choix avec le Club Sears.

# Jusqu'à dimanche seulement!



# Utilisez votre carte Sears et obtenez le DOUBLE des points du Club Sears!

Le double de vos points chez Shell

En utilisant votre carte Sears dans une station-service Shell, vous pouvez doubler vos points pour toute réparation, tout achat d'essence ou de friandises, en plus des points que vous accumulez déjà chez Sears.



Vous n'êtes pas membre du Club Sears?

Ce n'est rien! Si vous détenez une carte Sears, vous pouvez devenir membre immédiatement en passant dans un magasin Sears. Pour plus de renseignements au sujet du Club Sears, composez le 1-800-650-9950.

Pour les Fêtes, votre carte Sears vous en donne deux fois plus.

\*Sauf concessions, poste d'essence Sears, produits installés, main-d'oeuvre, frais de livraison, commandes sur mesure, achats de boissons alcoolisées et de billets de loterie. †Taxes applicables non incluses

**SEARS**  
Attendez-vous à plus